

**Demande d'autorisation d'exploiter une carrière de sables et graviers à DUHORT BACHEN lieux-dits «Petepou» et « Menon » présentée par la société la Route ouvrière aturine**

Par arrêté du **31 JAN. 2018**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours est prescrite du 23 février au 27 mars 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Eric LOPEZ, ingénieur agronome, ingénierie de l'environnement ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : [www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html](http://www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html). Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;
- sur support papier, à la mairie de Duhort-Bachen. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) sur rendez-vous aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Duhort-Bachen 2 place de la Mairie – 40800 DUHORT BACHEN à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- vendredi 23 février 2018 de 9 h à 12 h
- vendredi 9 mars 2018 de 9 h à 12 h
- mardi 20 mars 2018 de 9 h à 12 h
- mardi 27 mars 2018 de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Duhort-Bachen, à la préfecture des Landes et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à Monsieur Frédéric MARSAN, PDG -  
Contact : Téléphone : 05 58 71 91 08 – Mail : [contact@lroa.fr](mailto:contact@lroa.fr)

Mont de Marsan, le **31 JAN. 2018**

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur de la coordination des

politiques publiques et de l'appui territorial



Cédric BOUET